

22.04.2003 - 15:22 Uhr

Votation populaire du 18 mai 2003: Prise de position de la Fédération suisse du tourisme FST

Berne (ots) -

La Fédération suisse du tourisme FST donne son avis à propos de tous les objets soumis à votation qui ont une influence sur le tourisme. L'économie touristique a besoin de conditions-cadres propices à l'économie. La FST rejette donc les initiatives qui se répercutent de manière négative sur le tourisme.

La FST dit NON à l'initiative des dimanches et met en garde contre des dommages considérables pour le tourisme. Une interdiction de circuler le dimanche appliquée sur l'ensemble du territoire suisse occasionnerait à l'industrie hôtelière et aux restaurants, aux installations de transport de montagne, entreprises de cars et organisateurs de manifestations sportives, culturelles et religieuses des manques à gagner considérables. Le tourisme à la journée en souffrirait et les touristes étrangers importants pour le tourisme devraient être retenus à la frontière. Les dimanches assortis d'interdictions ne peuvent pas devenir des journées propices aux découvertes.

La FST dit NON à l'initiative droits égaux pour les personnes handicapées, parce que les adaptations architecturales allant au-delà de l'interdiction de discrimination dans la nouvelle loi sur l'égalité pour les handicapés dépassent massivement les possibilités financières de l'économie touristique. Les personnes handicapées sont les bienvenues en tant que touristes. Les établissements touristiques sont prêts à proposer à leurs clients handicapés des conditions-cadres appropriées pour qu'ils puissent jouir pleinement de leurs vacances. L'offre doit toutefois être équilibrée pour les deux parties concernées. Les exigences unilatérales et excessives ne peuvent être financées.

La FST dit NON à l'initiative pour des places d'apprentissage, étant donné que ce mode d'encouragement de la formation professionnelle est problématique. On charge la Confédération d'assumer la responsabilité et le monde du travail peut se libérer de ses obligations au niveau de la formation. Pour les nombreuses PME de l'économie touristique, cette nouvelle charge serait particulièrement lourde à supporter. Par ailleurs, l'acceptation de cette initiative aurait pour effet de compliquer encore la situation s'agissant de la bureaucratisation de la formation. La nouvelle loi sur la formation professionnelle est mieux à même de résoudre le problème de la solidarité dans le monde du travail. L'économie touristique participe aujourd'hui déjà activement à l'initiative de qualification pour le marché du travail touristique et n'a pas besoin de directives supplémentaires.

La FST dit NON aux deux initiatives sur l'énergie nucléaire, car un abandon menacerait l'approvisionnement en courant déterminant pour garantir le bon fonctionnement de l'exploitation dans plus de 30 000 établissements de l'économie touristique.

Contact:

Judith Renner-Bach
Directrice de la Fédération suisse du tourisme
Tél. +41/31/307' 47' 47
mailto: l.judith.renner-bach@swisstourfed.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002561/100462179> abgerufen werden.